



# DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DES PARCS BORDS DE MARNE – LAMARQUE – PLACE MONTGOMERY

Rapport d'activité 2018

---

## Table des matières

Avant-propos .....	3
Préambule .....	4
1. Présentation générale .....	5
1.1 L'entreprise .....	5
1.2 Fiche d'identité du contrat.....	12
1.3 Société titulaire du contrat.....	12
1.4 Présentation des équipements.....	13
1.5 L'organisation opérationnelle.....	21
1.6 Moyens d'appréciation de la qualité du service rendu .....	23
1.7 Valoriser nos hommes et nos métiers .....	26
1.8 Campus Indigo .....	28
1.9 Engagements sociaux.....	30
2. Les services à la clientèle .....	31
2.1 Service clients .....	31
2.2 Les services associés.....	32
2.3 Service de télé-opération et d'assistance .....	34
2.4 Moyens de paiement.....	35
2.5 Services digitaux.....	36
3. Analyse de l'activité du Parc Bords de Marne .....	40
3.1 Les principaux faits marquants.....	40
3.2 Analyse de la fréquentation et des recettes.....	41
4. Analyse de l'activité du Parc Lamarque .....	42
4.1 Les principaux faits marquants.....	42
4.2 Analyse de la fréquentation et des recettes.....	42
5. Conclusion .....	43
6. Compte annuel du Délégué .....	45
7. Annexes Parc Bords de Marne.....	55
8. Annexes Parc Lamarque.....	65

## AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire Indigo Park est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

---

## PREAMBULE

Ces dernières décennies sont marquées par la prise de conscience mondiale des problématiques environnementales et notamment dans les pays occidentaux. Beaucoup de capitales se caractérisent par des embouteillages quasi permanents. Trop de voitures, pas assez de places de parking... Tandis que les services publics et les infrastructures urbaines s'avèrent inadaptés ou insuffisantes.

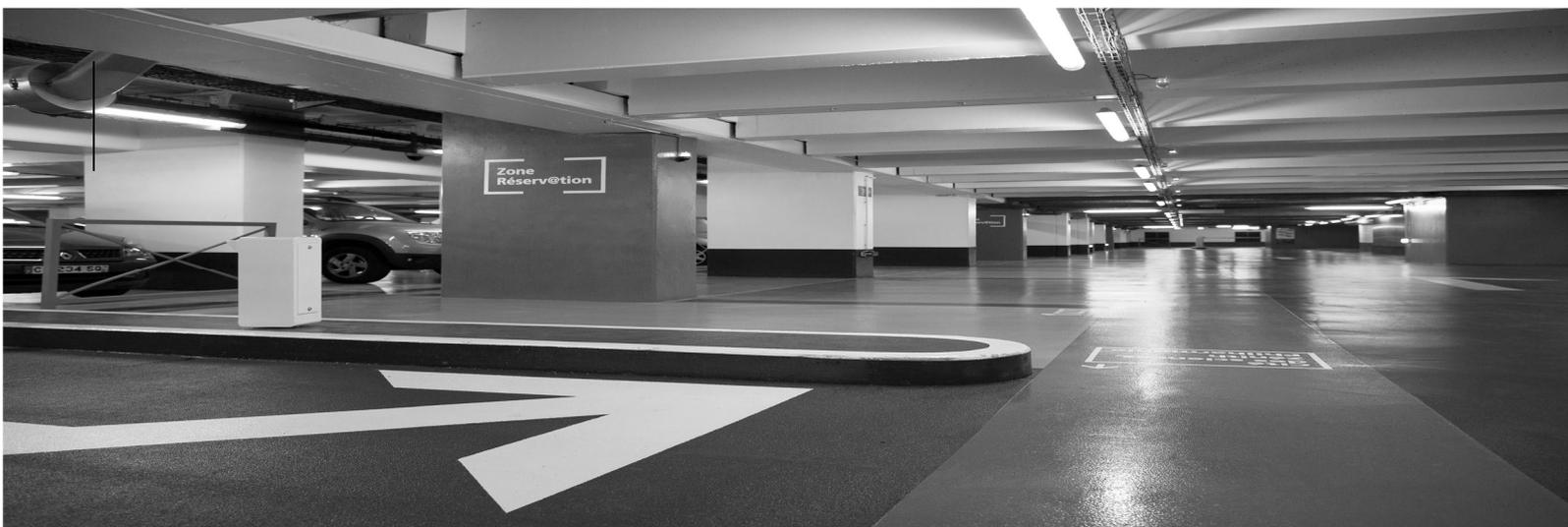
De nombreux changements, profonds et durables sont attendus dans le domaine de la mobilité. A l'image du Grand Paris Express qui est le plus grand projet urbain d'Europe et qui vise à réduire la pollution, les embouteillages, pour contribuer à créer une métropole plus respectueuse de l'environnement.

Le modèle de mobilité urbain que nous connaissons aujourd'hui s'efface peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage auquel l'entreprise Indigo s'intègre parfaitement.

Leader du stationnement, Indigo participe activement à l'évolution du Nord Est Parisien et possède de ce fait un nombre important de contrats concernant la gestion de parcs et de voiries.

Les villes situées à proximité des nouvelles lignes de métro vont bénéficier d'une dynamique positive qui se ressent dès à présent. Par exemple sur les parcs de Neuilly Plaisance, on constate une augmentation de 5 % de la fréquentation et des recettes globales entre 2017 et 2018 pour atteindre 207 826 € sur le parc des Bords de Marne, et 104 227 € pour le parc Lamarque / Place Montgomery.

Depuis près de 28 ans, la Société Auxiliaire de Parcs de la Région Parisienne honore son contrat de délégation de service public avec la ville de Neuilly Plaisance et veillera à continuer de proposer une prestation de qualité en adéquation avec ses valeurs.



# 1. PRESENTATION GENERALE

## 1.1 L'entreprise

### DONNEES CLEFS 2018



**15**  
pays



**+750**  
villes



**+20 000**  
employés



**+6 000**  
parkings



**+3 000 Km**  
de voirie opérée



**+2.2 million**  
places de  
stationnement

---

Indigo est le réseau de stationnement le plus complet et le plus avancé au service de la mobilité individuelle. Nous opérons suivant tous les modes contractuels (ouvrage, voirie, parkings mutualisés) et nous adressons à tous les segments de marché.

Notre réseau de stationnement, présent dans plus de 500 villes et 17 pays, conçoit localement des expertises et des gammes de services adaptés aux besoins des collectivités et des entreprises. Nous mettons un point d'honneur à créer des espaces propres, sûrs et accueillants pour que nos clients puissent profiter sereinement de leur stationnement. Indigo est un acteur global avec un ancrage local. Nos parcs sont connectés à la ville.

Pour faciliter l'expérience utilisateur, nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes. Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, guidage pour optimiser les temps de mobilité, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



« Le monde change et avec lui notre façon de nous déplacer

L'urbanisation du monde induit plus de mobilité mais aussi plus d'ingéniosité dans chaque déplacement. La question n'est pas seulement d'arriver rapidement à destination, mais de manière la plus intelligente, en adéquation avec notre style de vie ou notre envie du moment.

Cette mobilité souple et personnalisée passe nécessairement par un usage simplifié de la voiture. En tant que premier réseau de stationnement au monde, nous innovons pour fluidifier les déplacements en ville et faciliter le quotidien de millions de personnes.

**Ce parking de demain, c'est Indigo.**

Héritiers de l'esprit d'innovation de VINCI Park, nous sommes le pont entre la voiture connectée et la smart city. Indigo offre plus qu'une place de stationnement, il informe sur ce qu'une destination a de meilleur à offrir et comment y accéder.

Cette mobilité agile anime la ville : elle irrigue le tissu économique et impulse de nouvelles dynamiques entre les différents quartiers.

Pour que chacun de nos déplacements s'intègre de façon toujours plus harmonieuse à nos vies et crée un lien toujours plus fort avec nos villes. Indigo, place au futur. »

**Serge Clément**  
**Président**

## NOTRE METIER

Notre métier : offrir une expertise complète et innovante du stationnement. Voirie, ouvrage, parkings mutualisés, nous opérons suivant des modes contractuels variés et nous adressons à tous les segments de marché.

### Concevoir, construire, financer et exploiter

En travaillant sur tous les aspects du stationnement, nous avons développé une expertise riche et diversifiée qui nous permet de répondre à tout type de besoin de manière personnalisée. Nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement sur mesure pour rendre la vie citadine plus facile et plus intuitive.

### Proposer des services innovants

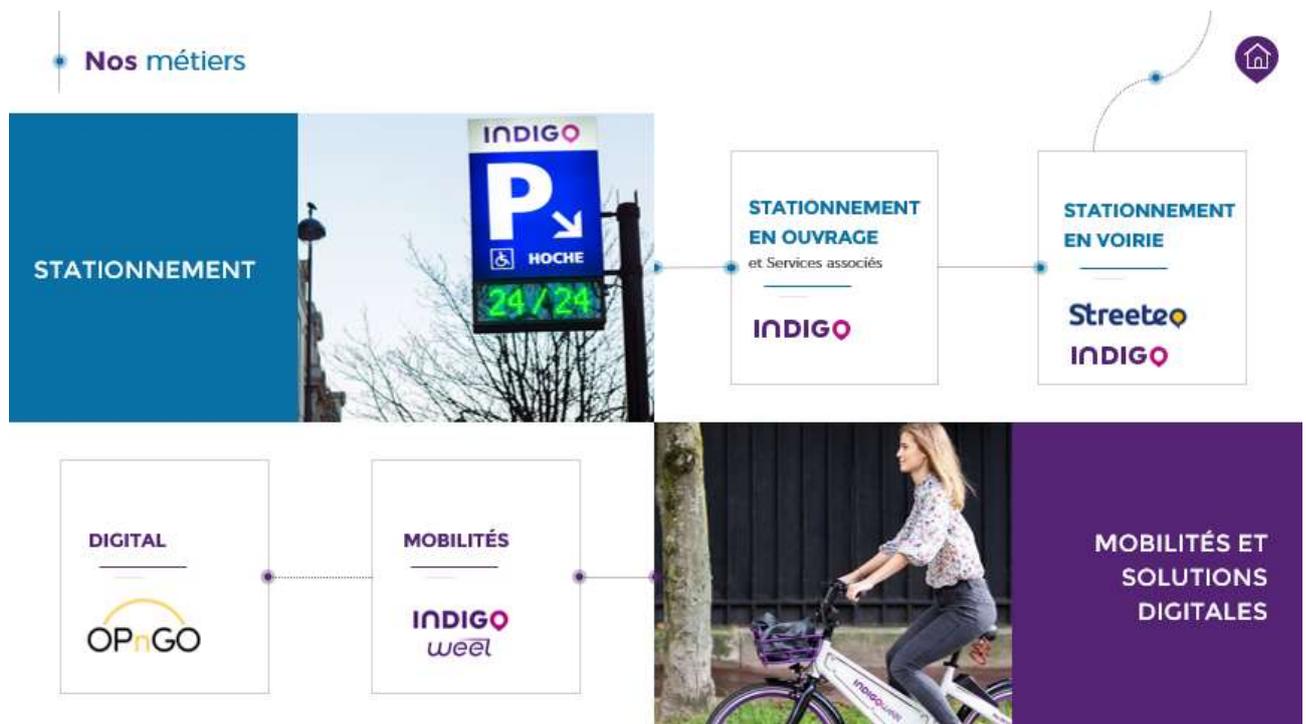
Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, reconnaissance automatique de plaque minéralogique, gestion connectée des parcs de stationnement, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré et plus fluide.

### Connecter les sites pour mieux les piloter

Depuis quelques années Indigo mène un vaste programme de modernisation de ses installations afin de rendre ses parcs plus connectés, ouvrant la voie à la dématérialisation et à la centralisation des tâches courantes.

L'utilisation des technologies garantit également une collecte d'une gestion optimisée des recettes.

En 2015, Indigo a installé de nouveaux outils dans sa plate-forme de télé-opération permettant une prise en main totale des équipements du parc à distance et garantissant ainsi un niveau de sécurité et de fiabilité.



## • VERS LA MOBILITE INDIVIDUELLE : INDIGO WEEL

### À propos d'INDIGO® weel, première plateforme de mobilité multimodale française

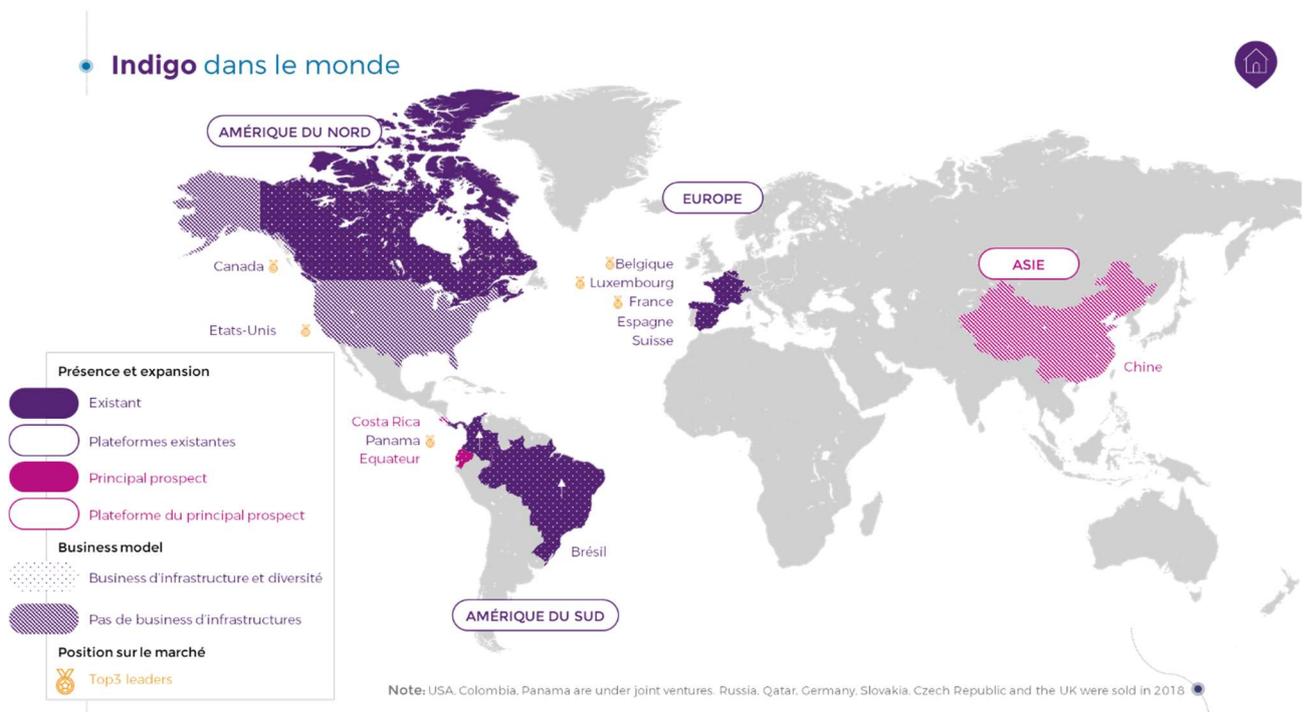
En Octobre 2017, INDIGO lançait sa nouvelle filiale INDIGO® weel pour répondre aux différents enjeux urbains actuels (congestion des villes, besoin d'alternatives à la voiture individuelle, intermodalité...). Ainsi naissait le premier service de vélo en free-floating français : une offre de transport responsable, flexible et simple d'utilisation. Un an après son lancement, plus de 5000 vélos ont été déployés dans 7 villes en France. On compte 90 000 utilisateurs actifs et déjà plus de 800 000 trajets effectués.

Aujourd'hui, INDIGO weel accélère sa stratégie de diversification et se positionne rapidement comme la première plateforme multimodale française qui associe sur une seule et même application un éventail croissant de solutions de mobilité urbaines (vélos, vélos électriques et scooters électriques). Dès 2019, l'entreprise sera l'un des seuls acteurs à proposer à ses villes partenaires une application de référence pour couvrir tous les besoins de déplacements urbains.

## NOTRE ACTIONNARIAT

La société Infra Park S.A.S. (antérieurement dénommée Infra Foch S.A.S.) détient près de 100% du capital d'Indigo Infra S.A. (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.).

Infra Park S.A.S. est indirectement détenue à hauteur de près de 49,2% par des fonds d'investissement gérés par Ardian, à hauteur de près de 49,2% par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Predica et pour le solde par le management du groupe.



Ardian et Crédit Agricole Assurances entendent poursuivre le développement du groupe, en s'appuyant sur son management. Ce projet vise particulièrement à accroître la présence du groupe sur les marchés en forte croissance, notamment en Amérique du Nord, en Amérique Latine et en Asie, tout en affirmant sa position de leader en France et en Europe.

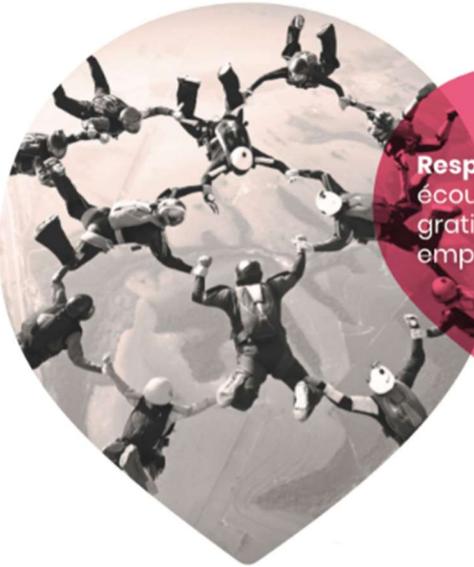
## NOS VALEURS MANAGERIALES



**Responsabilité**  
engagement  
courage  
délégation

### nos valeurs managériales

ont du sens  
et s'incarnent au  
quotidien



**Respect**  
écoute active  
gratitude  
empathie



**Solidarité**  
bienveillance  
transparence  
partage

## UN MANAGEMENT DE PROXIMITE

La Direction d'Indigo a choisi dès sa création la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



**SEBASTIEN FRAISSE**  
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE

**SES MISSIONS SONT LES SUIVANTES :**

- Membre du comité de direction France et du comité Groupe ; il anime la politique du Groupe au niveau national ;
- Il coordonne les différentes actions au niveau des Régions et des services fonctionnels du Siège (Direction Technique, Ressources Humaines, Marketing...);
- Intervient sur les projets stratégiques du Groupe.



**ALEXANDRE FERRERO**  
DIRECTEUR REGIONAL NORD EST

- CA : 45M€ : 42 500 places gérées – 242 collaborateurs ;
- Négociation de contrats en collaboration avec le service développement de la Région, DSP (Délégation de Service Public), prestations de services et contrats privés ;
- Relations contractuelles avec les Collectivités locales (nouveaux investissements, avenants, tarifs...);
- Développement de l'activité des ouvrages (horaires, abonnements);
- Maîtrise d'ouvrage des travaux de construction et de rénovation ;
- Gestion quotidienne de la business-unit (ressources humaines, contrôle budgétaire, ...);
- Membre du comité de direction Indigo France ;
- Sollicite le service Marketing et Développement de la Holding pour répondre aux besoins et attentes des clients (utilisateurs et Donneur d'Ordre) ;
- Facilite les synergies possibles entre le Groupe et nos clients Grands Comptes ;
- Responsable opérationnel de la région, Alexandre Ferrero travaille en étroite collaboration avec ses différents Directeurs de Secteur qui, eux, veillent à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec les clients (Collectivités locales, centre commerciaux,



**XAVIER COLLEAU**  
**DIRECTEUR DE SECTEUR NORD EST - ILE-DE-FRANCE**

Sous la responsabilité du Directeur Régional, Xavier COLLEAU gère l'exploitation des parcs et les voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir :

- Pilote l'activité du secteur Nord Est – Ile de France en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats ;
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur ;
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo ;
- Est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.



**FRANCIS CARREIRA**  
**RESPONSABLE DE DISTRICT**

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, Francis CARREIRA, gère l'exploitation des parcs et en assure le développement :

- Assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux (clients amonts dans les limites de sa délégation et aval) une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance ;  
Identifie et met en œuvre pour son périmètre les produits, services et actions commerciales à développer, analyse et assure le reporting de l'activité économique des parcs et le suivi des contentieux clients ;
- Supervise et contrôle la mise en œuvre des moyens humains et matériels nécessaires à l'activité de ses parcs et effectue des contrôles périodiques (maintenance des équipements et de l'ouvrage, sécurité des personnes et application des règles et procédures de sécurité, évaluation des risques, planification des hommes, de l'activité et des interventions, tableaux de bords divers de suivi). Participe à l'élaboration des rapports d'activités ;
- Des fonctions supports, le responsable de site supervise l'ensemble des activités administratives et comptables en effectuant des contrôles périodiques (recettes, dépenses, budget, abonnements, facturation, collecte des fonds, établissement et transmission des documents) et en faisant appliquer les règles et procédures administratives, de gestion et de sécurisation des fonds ;
- Participe à l'élaboration du budget, des prévisions d'investissements.

---

## 1.2 Fiche d'identité du contrat

La Ville de Neuilly Plaisance a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnements Bords de Marne, Lamarque et Place Montgomery.

Signature du contrat : 28/03/1991  
Echéance du contrat : 30/04/2031  
Date du dernier avenant : 30/06/2015 (relatif à la redéfinition des grilles tarifaires au temps passé et adaptation des modalités d'indexation de ces tarifs)

## 1.3 Société titulaire du contrat

- Société délégataire : Société Auxiliaire de Parcs de la Région Parisienne – « SAPP »
- Société exploitante : Indigo Park

### 1.3.1 Société exploitante

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park. Indigo Infra reste bien entendu entièrement responsable vis-à-vis de la Ville de l'exécution du service.

### 1.3.2 Vos interlocuteurs

#### Pilote de la relation contractuelle

**Alexandre FERRERO**

Directeur Régional Nord-Est

Tel : 01.49.03.13.31

[alexandre.ferrero@group-indigo.com](mailto:alexandre.ferrero@group-indigo.com)

**Xavier COLLEAU**

Directeur de Secteur Nord

Tel : 06.43.82.64.84

[xavier.colleau@group-indigo.com](mailto:xavier.colleau@group-indigo.com)

#### Pilote de la performance opérationnelle

**Francis CARREIRA**

Responsable de District

Tel : 06.77.68.77.22

[francis.carreira@group-indigo.com](mailto:francis.carreira@group-indigo.com)

## ADRESSE D'EXPLOITATION

### Adresse Postale de l'exploitation

2 Rue du Bac  
93360 Neuilly Plaisance

### Boutique

Parc des Bords de Marne  
2 Rue du Bac  
93360 Neuilly Plaisance

## 1.4 Présentation des équipements

### 1.4.1 Le périmètre global

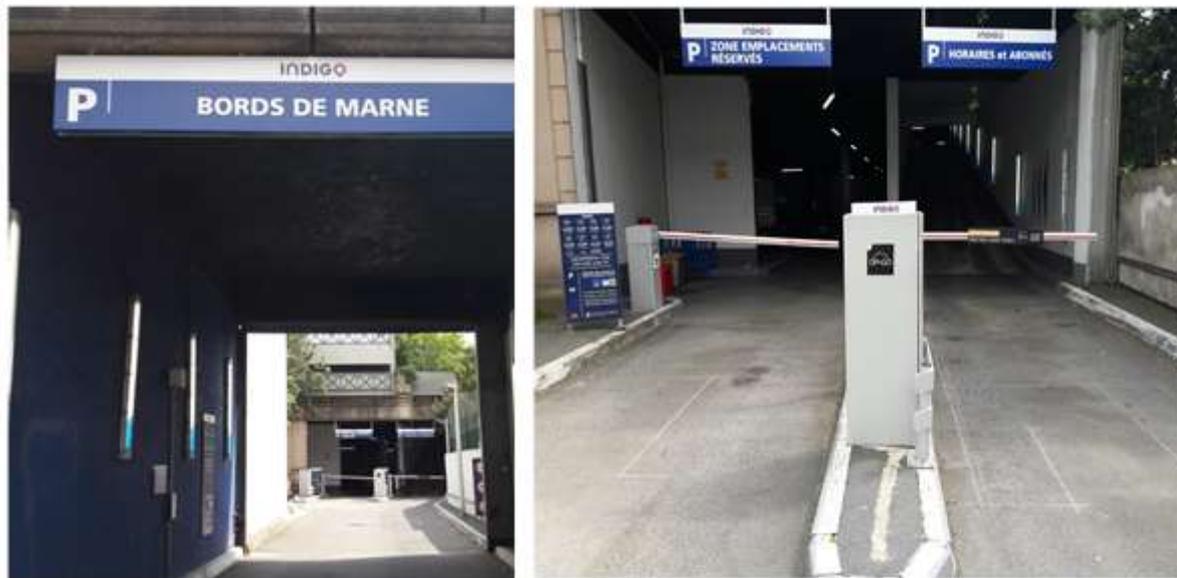
SAPP exploite depuis le 28 mars 1991 sur la ville de Neuilly Plaisance dans le cadre d'un contrat de délégation de service public les parcs Bords de Marne, Lamarque et Place Montgomery.

Au 31 décembre 2018, le nombre total d'emplacements exploités dans le cadre du présent contrat est de 452 places réparties comme suit :

- Parc de stationnement BORDS DE MARNE : 286 places
- Parc de stationnement LAMARQUE : 150 places
- Parc de stationnement PLACE MONTGOMERY : 16 places



## 1.4.2 Descriptif du Parc des Bords de Marne



### LOCALISATION :

Le parking des Bords de Marne est situé au 2 Bis, Rue du Bac 93360 Neuilly-Plaisance

### CAPACITE :

Le parc est composé de 286 places sur 3 niveaux.

- 32 places situées au rez-de-chaussée sont des places réservées et accessibles aux véhicules de grande hauteur
- 6 places PMR (Personne à Mobilité Réduite) sont aussi situées au rez-de-chaussée.

### HORAIRES OUVERTURES :

Le parking est ouvert 24h/24 7j/7. Il est accessible 24h/24 aux abonnés et aux clients horaires munis d'un ticket.

Notre personnel est présent :

- De 13h à 20h du lundi au jeudi
- De 11h à 18h le vendredi.

### TARIFICATION :

Le paiement par tranche de 15 minutes est mis en place depuis le 01/07/2015 conformément à la loi Consommation (dite loi « Hamon ») du 17 mars 2014.

Les tarifs en vigueur au 31 décembre 2018 sur le parc Bords de Marne sont les suivants :

TARIFS HORAIRES	PAS	BORDS DE MARNE
0 - 15 min	0,40 €	0,40 €
16 - 30 min	0,40 €	0,80 €
31 - 45 min	0,40 €	1,20 €
46 - 1h00	0,40 €	1,60 €
1h01 - 1h15	0,40 €	2,00 €
1h15 - 1h30	0,20 €	2,20 €
1h31 - 1h45	0,20 €	2,40 €
1h46 - 2h00	0,20 €	2,60 €
2h01 - 2h15	0,50 €	3,10 €
2h16 - 2h30	0,50 €	3,60 €
2h31 - 2h45	0,50 €	4,10 €
2h46 - 3h00	0,30 €	4,40 €
3h01 - 3h15	0,10 €	4,50 €
3h16 - 3h30	0,10 €	4,60 €
3h31 - 3h45	0,10 €	4,70 €
3h46 - 4h00	0,20 €	4,90 €
4h01 - 4h15	0,20 €	5,10 €
4h16 - 4h30	0,20 €	5,30 €
4h31 - 4h45	0,20 €	5,50 €
4h46 - 5h00	0,20 €	5,70 €
5h01 - 5h15	0,20 €	5,90 €
5h16 - 5h30	0,20 €	6,10 €
5h31 - 5h45	0,20 €	6,30 €
5h46 - 6h00	0,20 €	6,50 €
6h01 - 6h15	0,10 €	6,60 €
6h16 - 6h30	0,10 €	6,70 €
6h31 - 6h45	0,10 €	6,80 €
6h46 - 7h00	0,10 €	6,90 €
7h01 - 7h15	0,10 €	7,00 €
7h16 - 7h30	0,10 €	7,10 €
7h31 - 7h45	0,10 €	7,20 €
7h46 - 8h00	0,10 €	7,30 €
8h01 - 8h15	0,10 €	7,40 €
8h16 - 8h30	0,10 €	7,50 €
8h31 - 8h45	0,10 €	7,60 €
8h46 - 9h00	0,10 €	7,70 €
9h01 - 9h15	0,10 €	7,80 €
9h16 - 9h30	0,10 €	7,90 €
9h31 - 9h45	0,10 €	8,00 €
9h46 - 10h00	0,10 €	8,10 €
10h01 - 10h15	0,20 €	8,30 €
10h16 - 10h30	0,20 €	8,50 €
10h31 - 10h45	0,20 €	8,70 €
10h46 - 11h00	0,20 €	8,90 €
11h01 - 11h15	0,20 €	9,10 €
11h16 - 11h30	0,20 €	9,30 €
11h31 - 11h45	0,20 €	9,50 €
11h46 - 12h00	0,20 €	9,70 €
12h01 - 24h00	10,00 €	10,00 €

FORFAITS - PARKING BORDS DE MARNE		
JOURNALIER	2 JOURS	12,00 €
	3 JOURS	16,00 €
	7 JOURS	22,00 €
MENSUEL	RESIDENT	43,00 €
	NON RESIDENT	56,00 €

ABONNEMENTS - PARKING BORDS DE MARNE		
MENSUEL	RESIDENT	43,00 €
	NON RESIDENT	56,00 €
TRIMESTRIEL	RESIDENT	118,00 €
	NON RESIDENT	153,00 €
ANNUEL	RESIDENT	429,00 €
	NON RESIDENT	563,00 €
	PLACE RESERVEE	653,00 €

## MOYENS DE PAIEMENT :

BORDS DE MARNE	Borne de sortie	Caisse Automatique
Pièces		◆
Billets		
CB	◆	◆
Carte Total GR	◆	◆
Liber't		
OPnGO	◆	

## LES EQUIPEMENTS :

PARKING BORDS DE MARNE				
Equipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	<b>Marque</b>	ORBILITY	Contrat de maintenance	<b>oui</b>
	<b>Modèle</b>		Périodicité	<b>Trimestrielle</b>
		borne d'entrée	2	
		borne de sortie	1	
		caisse automatique	1	
		barrières	3	
		caisse manuelle	1	
		lecteur véhicule nuit	1	
		lecteur piéton	2	
	unité centrale de gestion	1		
Interphonie	<b>Marque</b>	Commend	Contrat de maintenance	<b>Non</b>
	<b>Modèle</b>	GE300	Périodicité	
Vidéosurveillance	<b>Marque</b>	HIKVISION		
		caméra enregistreur	21 1	
Extincteurs	<b>Nombre</b>	7	Contrat de maintenance	<b>oui</b>
	<b>Type</b>	SICLI	Périodicité	<b>annuelle</b>
Portes Automatiques			Qui	SICLI
	<b>Marque / Nb</b>	DOITRAND 2 KONE 1	Contrat de maintenance	<b>OUI</b>
			Périodicité	<b>semestrielle</b>
			Qui	KONE
Sonorisation	<b>Nombre de HP</b>	<b>13</b>	Contrat de maintenance	<b>Non</b>
			Périodicité	
			Qui	

### 1.4.3 Descriptif du parc Lamarque

#### LOCALISATION :

Le parking Lamarque est situé au 28 rue Edgar Quinet, 93360 Neuilly-Plaisance.

#### CAPACITE :

Ce parking aérien est composé de 150 places au 31 décembre 2018.

- 4 places PMR (Personne à Mobilité Réduite)

#### HORAIRE D'OUVERTURE :

Le parking est ouvert 24h/24 7j/7. Il est accessible 24h/24 aux abonnés et aux clients horaires munis d'un ticket.

## TARIFICATION :

Le paiement par tranche de 15 minutes est mis en place depuis le 01/07/2015 conformément à la loi Consommation (dite loi « Hamon ») du 17 mars 2014.

Les tarifs en vigueur depuis le 31 décembre 2018 sur le parc Lamarque sont les suivants :

TARIFS HORAIRES	PAS	LAMARQUE
0 - 15 min	0,00 €	0,00 €
16 - 30 min	4,50 €	4,50 €
31 - 45 min	0,00 €	4,50 €
46 - 1h00	0,00 €	4,50 €
1h01 - 1h15	0,00 €	4,50 €
1h15 - 1h30	0,00 €	4,50 €
1h31 - 1h45	0,00 €	4,50 €
1h46 - 2h00	0,00 €	4,50 €
2h01 - 2h15	0,00 €	4,50 €
2h16 - 2h30	0,00 €	4,50 €
2h31 - 2h45	0,00 €	4,50 €
2h46 - 3h00	0,00 €	4,50 €
3h01 - 3h15	0,00 €	4,50 €
3h16 - 3h30	0,00 €	4,50 €
3h31 - 3h45	0,00 €	4,50 €
3h46 - 4h00	0,00 €	4,50 €
4h01 - 4h15	0,00 €	4,50 €
4h16 - 4h30	0,00 €	4,50 €
4h31 - 4h45	0,00 €	4,50 €
4h46 - 5h00	0,00 €	4,50 €
5h01 - 5h15	0,00 €	4,50 €
5h16 - 5h30	0,00 €	4,50 €
5h31 - 5h45	0,00 €	4,50 €
5h46 - 6h00	0,00 €	4,50 €
6h01 - 6h15	0,00 €	4,50 €
6h16 - 6h30	0,00 €	4,50 €
6h31 - 6h45	0,00 €	4,50 €
6h46 - 7h00	0,00 €	4,50 €
7h01 - 7h15	0,00 €	4,50 €
7h16 - 7h30	0,00 €	4,50 €
7h31 - 7h45	0,00 €	4,50 €
7h46 - 8h00	0,00 €	4,50 €
8h01 - 8h15	0,00 €	4,50 €
8h16 - 8h30	0,00 €	4,50 €
8h31 - 8h45	0,00 €	4,50 €
8h46 - 9h00	0,00 €	4,50 €
9h01 - 9h15	0,00 €	4,50 €
9h16 - 9h30	0,00 €	4,50 €
9h31 - 9h45	0,00 €	4,50 €
9h46 - 10h00	0,00 €	4,50 €
10h01 - 10h15	0,00 €	4,50 €
10h16 - 10h30	0,00 €	4,50 €
10h31 - 10h45	0,00 €	4,50 €
10h46 - 11h00	0,00 €	4,50 €

11h01 - 11h15	0,00 €	4,50 €
11h16 - 11h30	0,00 €	4,50 €
11h31 - 11h45	0,00 €	4,50 €
11h46 - 12h00	0,00 €	4,50 €
12h01 - 24h00	0,00 €	4,50 €

FORFAITS - PARKING LAMARQUE		
JOURNALIER	1 JOURS	4,50 €
	5 JOURS	20,00 €

ABONNEMENTS - PARKING LAMARQUE		
MENSUEL	RESIDENT	40,00 €
	NON RESIDENT	51,00 €
TRIMESTRIEL	RESIDENT	107,00 €
	NON RESIDENT	138,00 €
ANNUEL	RESIDENT	395,00 €
	NON RESIDENT	530,00 €

## MOYENS DE PAIEMENT :

LAMARQUE	Borne de sortie	Caisse Automatique
Pièces		
Billets		
CB	◆	
Carte Total GR	◆	
Liber't		
OPnGO	◆	

## LES EQUIPEMENTS :

PARKING LAMARQUE				
Equipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	<b>Marque</b>	ORBILITY	Contrat de maintenance	<b>oui</b>
	<b>Modèle</b>		Périodicité	<b>Trimestrielle</b>
		borne d'entrée	1	
		borne de sortie	1	
		caisse automatique	0	
		barrières	2	
		caisse manuelle	1	
		lecteur véhicule nuit	0	
	lecteur piéton	0		
	unité centrale de gestion	1		
Interphonie	<b>Marque</b>	Commend	Contrat de maintenance	<b>OUI</b>
	<b>Modèle</b>	GE300	Périodicité	<b>Trimestrielle</b>
Vidéosurveillance	<b>Marque</b>	HIKVISION		
		caméras	1	
		enregistreur	0	

### 1.4.4 Descriptif de la voirie Place Montgomery

#### HORAIRE DU STATIONNEMENT PAYANT :

Les usagers peuvent stationner sur ce parc 7j/7 et 24h/24.

#### PERIMETRE :

La place Montgomery est située à proximité de l'entrée piétonne du parc des Bords de Marne. Elle est composée de 8 places, les usagers peuvent payer le stationnement grâce à un horodateur.

#### TARIFICATION :

TARIFS EN VIGUEUR DEPUIS LE 01/01/2013					
DUREE STATIONNEMENT	1H	2H	3H	4H à 12H	7 JOURS
MONTANT DU STATIONNEMENT	1 €	1,40 €	2,50 €	5,90 €	20 €

#### MOYENS DE PAIEMENT :

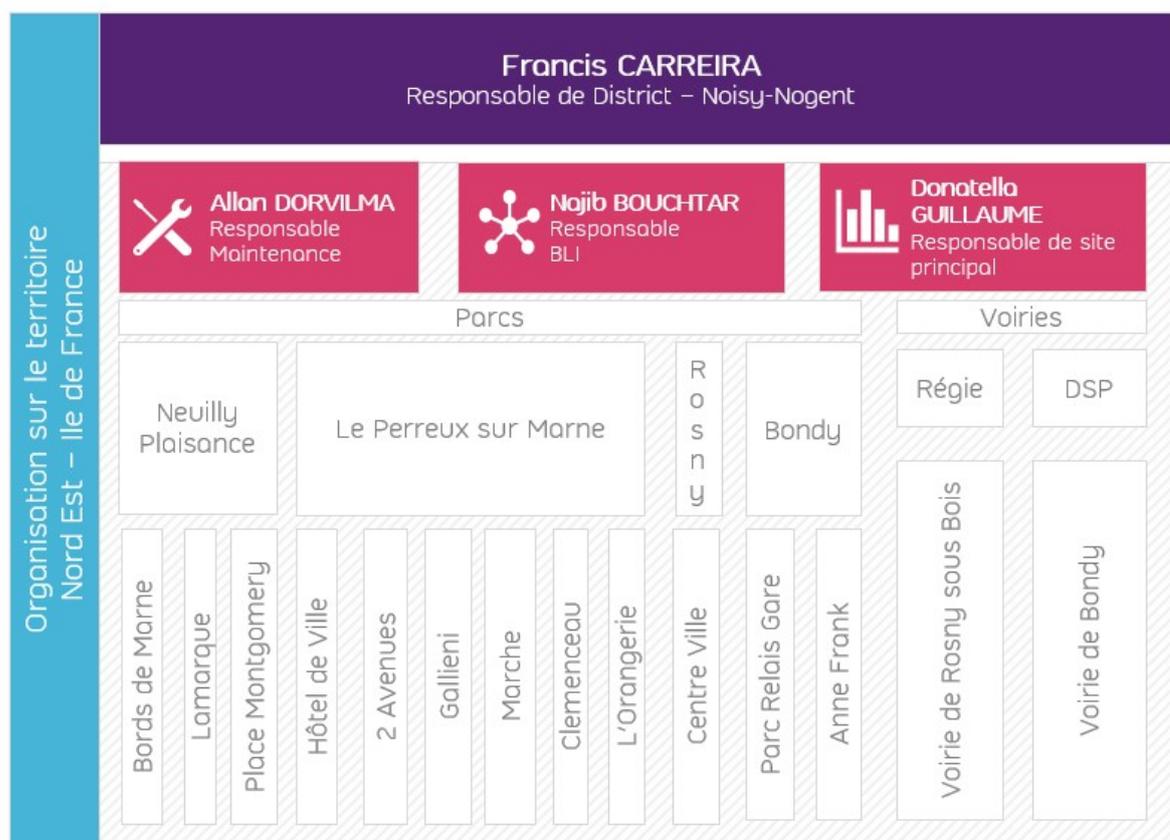
HORODATEUR PLACE MONTGOMERY	Voirie
Pièces	◆
CB sans contact	
CB	
Carte Total GR	
Application Mobile	

## 1.5 L'organisation opérationnelle

### 1.5.1 Organisation locale

L'exploitation des parcs est organisée par regroupement au sein d'une unité géographique « cluster » pilotée à partir de la Base Locale d'Intervention permet de créer des synergies tout en améliorant la qualité de service.

Cette organisation repose avant tout sur les hommes qui la composent et institue une logique d'équipe pluridisciplinaire permettant une plus grande valorisation de nos collaborateurs inscrits dans une logique de spécialisation.



Ces équipes ont à cœur de faciliter le parcours clientèle. Pour cela, INDIGO a organisé l'activité autour de sa Base Locale d'Intervention (BLI), située à Noisy le Grand, parc du Mont d'Est. Les agents effectuent les rondes, entretiens des parcs et interventions urgentes dans les villes du 93 et 94.

La Télé opération de l'agent BLI, directement en lien avec l'ensemble des équipements des parcs, permet une réactivité parfaite aux besoins les plus habituels des usagers.

Avec les outils modernes dont nous disposons (Système d'Aide à la Maintenance et à l'Exploitation, logiciels de gestion et télégestion), les agents sont connectés instantanément à leurs responsables, aux équipes de maintenance et d'entretien.

## PRESENCE DE PERSONNEL :

Sur les parcs situés dans la ville de Neuilly Plaisance : Bords de Marne, Lamarque et Place Montgomery, notre personnel est présent selon l'amplitude horaire et les jours suivants :

Lundi :	13h00 – 20h00
Mardi :	13h00 – 20h00
Mercredi :	13h00 – 20h00
Jeudi :	13h00 – 20h00
Vendredi :	11h00 – 18h00
Samedi :	FERME
Dimanche :	FERME

## 1.6 Moyens d'appréciation de la qualité du service rendu

### 1.6.1 Visites mystères

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



En 2018, sur la ville de Neuilly Plaisance, le parking des Bords de Marne a été visité deux fois par des enquêteurs indépendants. Le score global de satisfaction est de 81,6% en mai et de 75,5% en septembre.

## RAPPORT AUDIT MYSTÈRE MAI 2018

Bords de Marne - Neuilly-Plaisance  
05-2018  
Réseau : Indigo  
Direction régionale : Nord Est  
Secteur : Ile de France



Votre résultat :  
**ADÉQUAT**  
**81.6%**

**INDIGO**



## INDIGO RAPPORT AUDIT MYSTÈRE SEPTEMBRE 2018

Bords de Marne - Neuilly-Plaisance  
2018-09 - Visites  
Réseau : Indigo  
Direction régionale : Nord Est  
Secteur : Ile de France



Votre résultat :  
**ADÉQUAT**  
**75.5%**

**INDIGO**



## 1.6.2 SAMEX



Plus qu'une main courante, nous mettrons en place sur l'exploitation des parcs Bords de Marne et Lamarque un outil de suivi des opérations d'exploitation. Cet outil, nommé SAMEX, pour Système d'Aide à la Maintenance et à l'Exploitation, dispose des fonctionnalités suivantes :

- planification des rondes d'exploitation (parcours client) ou d'entretien technique ;
- interventions sur demande ou appel client ;
- gestion de ticket d'incidents électroniques ;
- main courante électronique ;
- protection du Travailleur Isolé (PTI) ;
- reporting.

C'est un outil unifié à destination du personnel technique mais aussi d'exploitation. Il est basé sur une plateforme de dernière génération virtualisé (mode SAAS), ce qui permet un accès aisé depuis n'importe quel terminal relié à Internet : ordinateur fixe, smartphone, tablette, ...

Bien entendu, du fait de la spécificité des ouvrages enterrés, un mode déconnecté permet à l'utilisateur d'utiliser l'outil même en l'absence de réseau GSM, ce qui permet justement l'utilisation de la fonction PTI.

De manière non limitative, il permet de :



- gérer des formulaires d'interventions ;
- planifier des tâches récurrentes ;
- communiquer en instantané vers d'autres techniciens ou le dispatcheur (messagerie interne) ;
- disposer d'une base documentaire et de consignes embarquées (procédures spécifiques, schéma d'armoire, rapport Amiante, etc.) ;
- suivre et transmettre des demandes d'intervention ;
- saisir en temps réel des rapports d'intervention avec prise en charge de texte, photos ou vidéos ;
- consulter les interventions en cours, passées ou à réaliser ;
- suivre en temps réel des rondes, d'envoyer des rapports associés ;
- éditer des rapports, de réaliser des reporting et analyses (statistiques disponibles) ;
- assurer la Protection des Travailleurs Isolés.

La chaîne managériale est impliquée dans l'utilisation de l'outil SAMEX, car il revient au Responsable de Site/BLI et au responsable de District d'effectuer des « rondes Qualité » au travers de l'outil, permettant ainsi de garantir la bonne utilisation du service et le bon suivi des tâches.

## 1.7 Valoriser nos hommes et nos métiers

Après un changement de marque en 2015, Indigo a aujourd'hui pour volonté d'affirmer son identité en valorisant ses hommes et ses métiers.

La direction de la communication a lancé une série de « portraits photos » de nos équipes de terrain diffusés au travers des différents canaux :

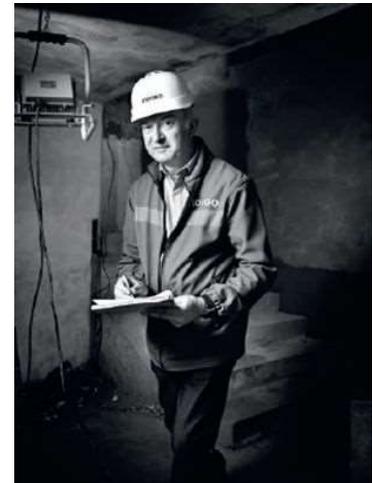
- Habillage du stand Parkopolis
- Réalisation d'un livre « Le Pari(s) de la Mobilité »
- Parkindigo.com / réseaux sociaux
- Affichages parking ...

**Ces photographies ont pour objectifs :**

- D'humaniser notre marque / d'associer des visages et de montrer à nos clients et parties prenantes que l'Humain est au cœur de nos métiers et de nos exploitations
- De valoriser l'interne, de nous rendre encore plus fiers de nos métiers, en particulier, ceux du terrain

**De montrer la diversité de notre groupe :**

- Des Hommes (âges, sexes, origines...)
- Des corps de métiers
- De l'évolution des compétences et des missions





**FRANCK COLLET**  
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, 688 PARC MONTGOMERY,  
BOZEN - ALLERANGE, BOZEN - BOENSTET



**MARIE-JOËL**  
AGENT DE SÉCURITÉ, SECURITY OFFICER,  
HÔPITAL HENRI-BEAUCOURT - BOZOVILLE, 100,  
ARONBERGUE'S HOSPITAL - 10178 HINDENH.

## LA PAROLE CIRCULE



Mais, j'ai dû venir à l'école entre les autres.  
Alors, quand je travaillais dans la ville,  
je me sentais pousser des racines.  
Les ouvriers ont le bon sens,  
pour des problèmes ou de petits problèmes,  
comme le jour où j'ai eu une charrette  
à pousser, notre application de paiement  
sur mon smartphone.

**WILCO DE MOYNE**  
I find it difficult to stay indoors.  
When I'm out and about outdoors, I feel  
free. Good news and news of the town  
comes from us, what for it's for the  
major or minor things, like for example  
the day I helped a customer to install  
our payment app on his smartphone.

**WILCO DE MOYNE**  
AGENT DE VOIRIE, 010 STREET BOEN, 11116 - FRAMER



## 1.8 Campus Indigo

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement. Créé en 2004, il développe des outils de formation sur mesure, réunissant les expériences et les savoirs de l'activité pour une formation valorisante et performante.

### UNE ECOLE ENTIEREMENT DEDIEE AUX METIERS DU STATIONNEMENT

Le Campus Indigo conçoit et organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement : le savoir-faire, la stratégie commerciale, le management et les formations à la sécurité (des clients et des collaborateurs).

Près de 40 formateurs internes occasionnels, exerçant des fonctions opérationnelles, animent 90 % des formations proposées chez Indigo.

### UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au Siège de l'entreprise à la Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, et qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



### Formation accueil des PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

### Emploi des personnes handicapées

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

### Engagements environnementaux

#### Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

#### Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.

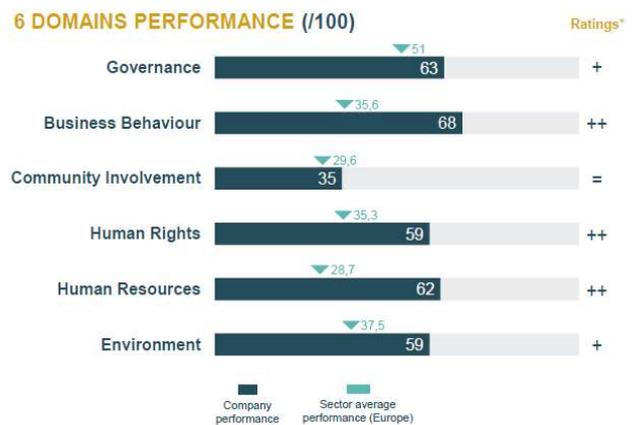


## 1.9 Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Notre engagement a été récemment salué par l'agence Vigeo classant Indigo au premier rang des entreprises européennes du secteur pour son engagement social et environnemental.



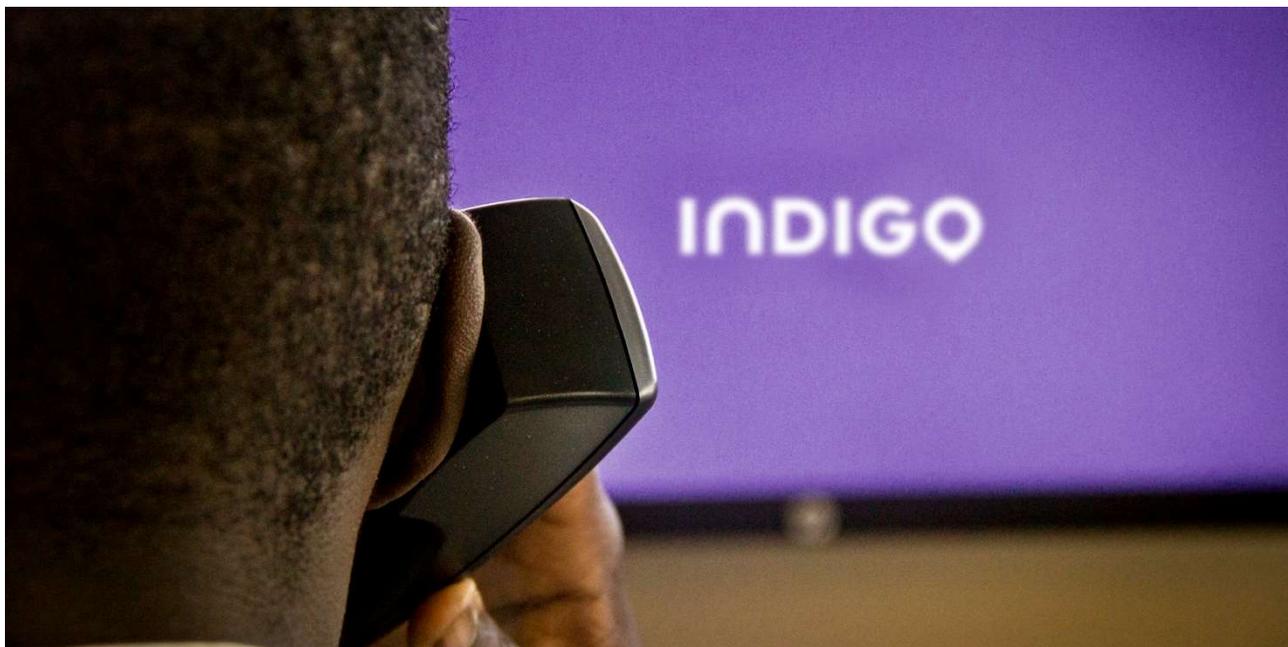
### ANALYST FOCUS

TOPIC	COMMENT
Responsiveness	The Company has shown interest in its Company's CSR performance based on Vigeo Eiris' rating and has been cooperative by providing enough details and documents related to its ESG strategy. This has positively impacted its performance
Relations with employees' representatives	The Company has a detailed commitment to freedom of association and the right to collective bargaining. Infra Park has shown the importance of negotiation and the inclusion of employees' representatives in its decisions' making.
Environmental Strategy	The Company has extensively addressed its environmental strategy and has formalised its commitments to decrease its impact on the environment and has adopted different strategies to decrease its energy consumption and impacts from transport.
Governance and CSR	The Company shows an advanced performance in its governance pillar. Infra Park respects the number of non-executives and independent members within the Board and CSR issues are included in many aspects of the Company's governance, as they are discussed at Board level and taken into account while setting executives' remuneration.

Disclaimer - Copyright Vigeo 2016  
Reproduction of this document in whole or in part is prohibited without the express written authorization of Vigeo Eiris and is protected by the provision of the French Intellectual Property Code. The information in this document results from the application of Vigeo Eiris' Equitios methodology and is based on sources which Vigeo Eiris believes to be reliable. However, the accuracy, completeness and up-to-dateness of this report are not guaranteed, and Vigeo Eiris shall under no circumstances be responsible for the strategy choices, management decisions and, more generally, decisions of any nature taken by the reader in reliance upon the information contained in this document.

## 2.LES SERVICES A LA CLIENTELE

### 2.1 Service clients



Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo - Tour Voltaire – 1 place des degrés- TSA 43214 – 92 919 Puteaux / La Défense Cedex
- Internet : sur le site [www.parkindigo.fr](http://www.parkindigo.fr) à l'adresse suivante [service.clients@group-indigo.com](mailto:service.clients@group-indigo.com)
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2018, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau des parcs de Neuilly Plaisance, **167** sollicitations dont la répartition est la suivante :

Pour le Parc des Bords de Marne : 111 Sollicitations, dont 43 étaient liées à des sujets liés à l'accès au parc.

Pour le Parc de Lamarque : 56 Sollicitations dont 18 étaient liées à des problématiques d'accès.

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication...).

## 2.2 Les services associés

Plus que des places de parking, Indigo, en développant une politique de services complémentaires du stationnement, met à la disposition des automobilistes un ensemble de prestations personnalisées dans ses parcs.

Pour susciter l'envie de fréquenter le parc et contribuer à l'attractivité du centre-ville, Indigo propose une plate-forme de services.

Indigo s'efforce également de proposer des services indispensables pour l'entretien courant de la voiture, exprimant ainsi sa volonté d'intégrer le stationnement dans la vie quotidienne des citoyens et d'ouvrir le parking sur la ville et ses activités.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les services disponibles sur les parcs de Neuilly Plaisance

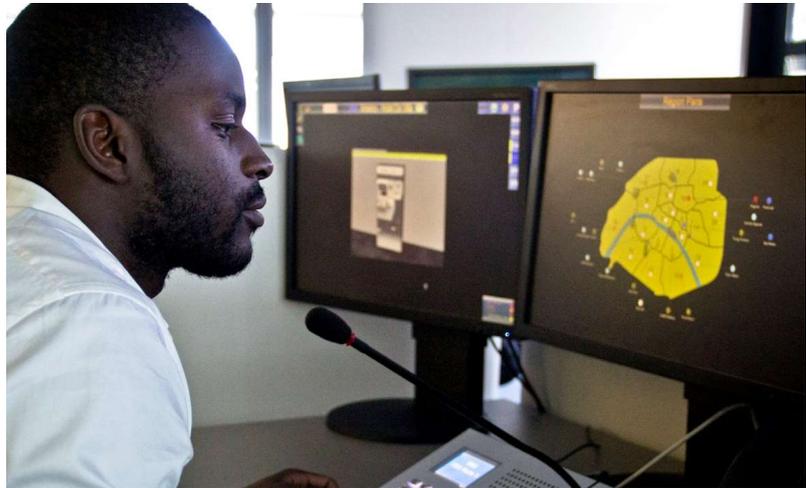
Service	BORDS DE MARNE
Recharge pour véhicules électriques	
Location de vélos électriques / Trottinettes	
Zone de covoiturage et d'autopartage	
Zone vélos	
Service Clients	◆
CNTO	◆
Borne satisfaction clients	
Places Famille	
Zone deux roues motorisées	
Consigne casque motos	
Station de gonflage pneus auto + vélo	
Lavage Auto	
Kiosque à journaux	
Prêt de parapluie	◆
Défibrillateur cardiaque	
Plan de quartier multimodal	
Boite à Lire	
Lecture de plaque minéralogique	◆
Radio Indigo	◆
Guidage à la place	
Borne tactile d'informations	
Application Indigo Park	◆
Souscription d'abonnement par Internet	◆
Réservation à la place en ligne	◆
Hypervision	
Référencement des parkings sur internet	◆
OPnGO	◆

Service	LAMARQUE
Recharge pour véhicules électriques	
Location de vélos électriques / Trottinettes	
Zone de covoiturage et d'autopartage	
Zone vélos	
Service Clients	◆
CNTO	◆
Borne satisfaction clients	
Places Famille	
Zone deux roues motorisées	
Consigne casque motos	
Station de gonflage pneus auto + vélo	
Lavage Auto	
Kiosque à journaux	
Prêt de parapluie	◆
Défibrillateur cardiaque	
Plan de quartier multimodal	
Boite à Lire	
Lecture de plaque minéralogique	◆
Radio Indigo	◆
Guidage à la place	
Borne tactile d'informations	
Application Indigo Park	◆
Souscription d'abonnement par Internet	◆
Réservation à la place en ligne	◆
Hypervision	
Référencement des parkings sur internet	◆
OPnGO	◆

- KIT DE DEPANNAGE**

Indigo propose gratuitement un kit de dépannage pour l'automobiliste qui souhaite redémarrer sa voiture ou une bombe anti-crevaison pour celui qui veut repartir sans avoir à changer sa roue.

## 2.3 Service de télé-opération et d'assistance



**Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.**

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking : sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage ;
- A chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur ;
- Si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande ;
- Selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte ;
- Le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

## 2.4 Moyens de paiement



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique ;
- La mise en place du paiement OPnGO
- La lecture de plaques minéralogiques

## 2.5 Services digitaux

### 2.5.1 Application Smartphone

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- Trouver parmi les 3 000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours ;
- Vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement ;
- Bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

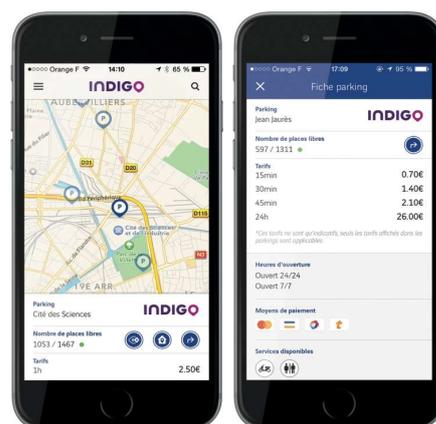
#### FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

##### Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

##### Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST

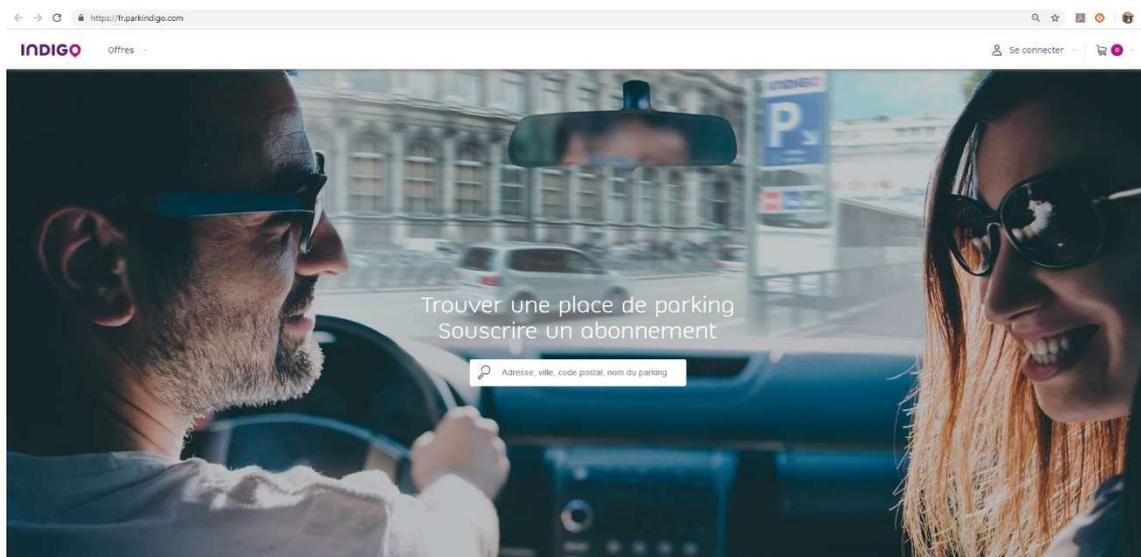


TWITTER



INSTAGRAM

## 2.5.2 Souscription Abonnement Internet



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne (place de parking et voirie). Sur le site Internet Indigo ([www.parkindigo.com](http://www.parkindigo.com)), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

La création du compte client permet d'anticiper ses réservations  
Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

A screenshot of the Indigo website user creation page. The page is titled 'Nouvel utilisateur ?' and contains a form for personal information and connection details. The form is divided into two sections: 'VOS INFORMATIONS PERSONNELLES' and 'VOS IDENTIFIANTS DE CONNEXION'. The 'VOS INFORMATIONS PERSONNELLES' section includes fields for 'Vous êtes' (Particulier or Professionnel), 'Civilité' (Mme or M.), 'Prénom', 'Nom', 'Adresse', 'Complément d'adresse', 'Pays' (FRANCE), 'Code postal', 'Ville', 'Téléphone fixe', and 'Téléphone mobile'. The 'VOS IDENTIFIANTS DE CONNEXION' section includes an 'Email' field.

## 2.5.3 Radio Indigo



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet ([www.parkindigo.fr](http://www.parkindigo.fr)).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies « mono-parking » ou plus globale.

## 2.7.4 OPnGO

OPnGO a été créé afin de rendre la vie et l'expérience de stationnement plus agréables dans les villes. OPnGO est déjà présent en France, en Espagne, en Belgique, au Luxembourg et au Brésil.

### La révolution du parking

OPnGO crée et met en place des innovations technologiques permettant de simplifier le parking et les autres services de mobilité.

Nous pensons que se déplacer et stationner ne doit plus être une contrainte. C'est pourquoi nous nous associons avec les villes et les différents opérateurs de stationnement afin de proposer une offre de parking simple et adaptée.

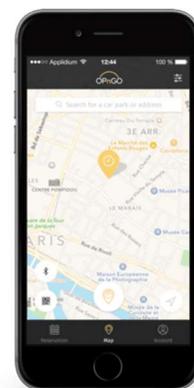


### OPnGO en quelques chiffres

- Création en 2015
- 200 000 places de parking
- 2 continents, 5 pays
- 20 partenaires technologiques

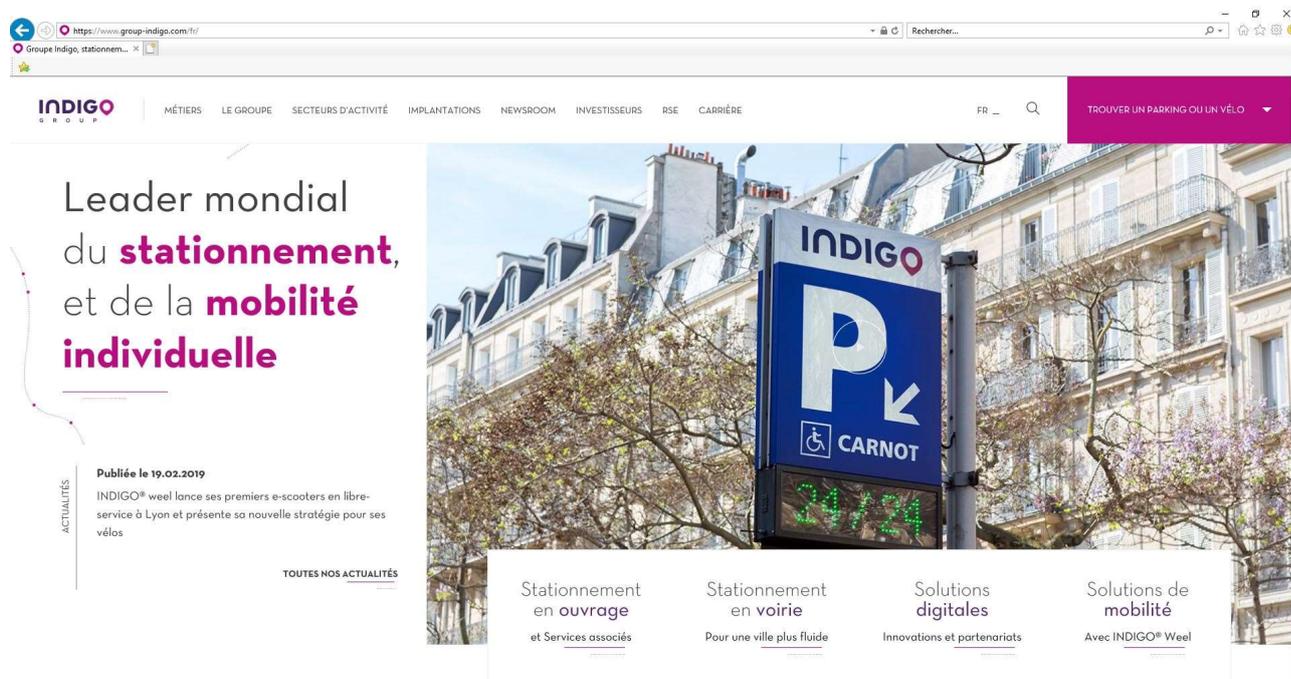
### Avec OPnGO :

- Simplifiez-vous le parking
- Stationnez comme vous le souhaitez
- Grâce à notre offre de stationnement, vous pouvez :
- Choisir parmi plus de 200 000 places de parking
- Bénéficier de tarifs personnalisés
- Gérer vos stationnements depuis votre téléphone
- Faire votre choix entre parkings et stationnement dans la rue



## 2.7.5 Nouveau site internet

Pour toujours mieux servir ses clients et leur proposer un parcours plus fluide et plus facile grâce aux nouvelles technologies, Indigo refond son site internet fr.parkindigo.com. Celui-ci propose un moteur de recherches de parkings optimisé et la possibilité de souscrire et renouveler un abonnement en ligne pour les parkings situés en France.



Ce nouveau site compte de nouvelles fonctionnalités adaptées aux besoins et aux demandes des clients d'Indigo, développées selon des tests utilisateurs réalisés :

- Une recherche parking optimisée avec l'application de filtres (types d'abonnements, services proposés au sein des parkings,...)
- Une ouverture du site aux Professionnels
- La mise en place de codes promotion, selon l'actualité locale
- Un parcours d'achat sur mesure avec l'intégration d'un configurateur pour personnaliser les offres proposées en ligne
- Un espace client plus complet permettant le suivi des paiements et la possibilité de renouveler son abonnement
- 

D'autres fonctionnalités, comme la réservation de places de parking seront proposées prochainement, grâce au partenariat d'Indigo avec OPnGO.

### Un parcours client sans couture

Le parcours du site a été pensé pour faciliter et simplifier le parcours et la souscription d'abonnements en ligne. Couplé avec la reconnaissance de plaque minéralogique, les abonnés Indigo pourront profiter d'une expérience client entièrement fluide dans tous les parkings équipés.

---

## 3. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU PARC BORDS DE MARNE

### 3.1 Les principaux faits marquants

#### Travaux :

La direction affirme à nouveau sa volonté d'améliorer la sécurité de ses infrastructures :  
Les travaux effectués sont les suivants :

- Changement de toutes les mains courantes dans les quatre cages d'escaliers
- Renouvellement des portails automatiques (Entrée et Sortie)
- Mise en place d'un lecteur piétons sur l'accès en provenance du RER

#### Qualité du Service :

Dans le but de garantir un maximum de sécurité à nos usagers, le parc des Bords de Marne propose divers équipements performants et permettant d'accroître sa surveillance.

Dans un premier temps, nous bénéficions d'un équipement de vidéosurveillance en réseau, en effet, les 21 caméras disposées sur l'intégralité du parc peuvent être contrôlées sur moniteur depuis la boutique et à notre Centre Nationale de Télé-Opération (CNTO), ce qui permet au personnel de gagner en réactivité face aux diverses incivilités mais cela permet également la mise à disposition des vidéos aux services de Police en cas de réquisition. De plus, le parc est également équipé de 7 points d'interphonie à la disposition des clients. Les appels sont retransmis directement à la boutique du parking ainsi qu'au CNTO lorsque notre personnel n'est pas présent à la boutique.

Dans un second temps, des outils connectés nous permettent de contrôler les rondes des agents. Enfin, nous avons accru la surveillance pendant les heures d'ouverture, grâce à des rondes régulières qui sont effectuées par le personnel d'exploitation en poste au niveau des accès d'entrée et/ou de sortie, ainsi que dans les allées de circulation des véhicules tout au long de la journée.

#### Vandalisme :

Comme les années précédentes, nous avons à déplorer la présence de personnes sans domicile fixe aux abords du parc et plus particulièrement vers la sortie donnant sur la place Montgomery, ainsi que la présence régulière de dealers et personnes en état d'ébriété laissant leurs déchets et défections devant la boutique et dans les escaliers.

#### Nettoyage :

Quotidiennement, les agents d'exploitation d'Indigo, nettoient les accès piétons, les rampes d'accès des voitures ainsi que le matériel de péage. Un traitement immédiat des taches d'huile est effectué.

## 3.2 Analyse de la fréquentation et des recettes

Sur le parking des Bords de Marne, les recettes globales annuelles de 2018 s'élèvent à 207 826 € (HT), ce qui représente une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente.

Si les prestations abonnées progressent de 3% par rapport à 2017 et qu'elles représentent notre première ressource avec 91 288 € de recettes lissées HT en 2018. La plus une forte progression des recettes et de la fréquentation concerne les clients horaires.

En effet, la fréquentation horaire évolue de près de 4,6% en 2018, ce qui représente 8 941 usagers accueillis, soit 1 626 personnes de plus qu'en 2017.

Evolution qui se répercute directement sur les recettes horaires. On constate une hausse de 19% passant de 34 807 € HT en 2017 à 41 340 € en 2018.

Enfin, à noter l'évolution importante des tickets pré-vendus qui affichent une augmentation des recettes de près de 85% passant de 2 222€ (HT) en 2017 à 4 116 € (HT) en 2018.

## 4. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU PARC LAMARQUE

### 4.1 Les principaux faits marquants

Plusieurs campagnes de nettoyage ont été effectuées sur ce parc durant l'année 2018. Les trottoirs ont été dés herbés et du produit antimousse a été appliqué.

Régulièrement les agents utilisent du matériel spécifique comme le rotofile ou le souffleur afin d'entretenir l'état du parc, et de retirer la végétation indésirable.

Nous n'avons rien relevé en 2018 en termes de vandalisme, cependant durant le weekend les usagers laissent assez souvent de gros sacs de déchets / encombrants et cassent des bouteilles d'alcool en verre à proximité du passage piétons menant à la gare RER.

Enfin, une partie du mur au fond du parking a été percuté par un véhicule. Il a été remis en état par le client propriétaire du véhicule.

### 4.2 Analyse de la fréquentation et des recettes

Sur le parc Lamarque, les recettes globales annuelles de 2018 s'élèvent à 104 227 € (HT), ce qui représente une augmentation de 4,9 % par rapport à l'année précédente.

On constate que la recette horaire représente en 2018, plus de 60% des recettes globales, soit presque deux tiers du chiffre d'affaires atteignant 67 216 € (HT) en 2018 soit une augmentation de 3,16 % par rapport à 2017. En termes de fréquentation, cela représente 16 192 usagers horaires accueillis en 2018, soit 4% ou 852 personnes de plus qu'en 2017.

Pour ce parc, l'évolution des prévenus est aussi très importante affichant une augmentation des recettes de plus de 600%, passant de 131 € (HT) en 2017 à 1 030 € (HT) en 2018.

Enfin, on peut s'apercevoir que la recette des abonnés 2018 bénéficie de la même dynamique que les ventes horaires, affichant une augmentation de 5,1% par rapport à 2017 soit 35 782 € (HT).

---

## 5. CONCLUSION

La politique de réaménagement de la région Ile de France qui favorise l'utilisation des transports en commun est une opportunité pour les parcs de stationnement situés en périphérie de la capitale tels que les parcs de la ville de Neuilly-Plaisance.

En effet, l'augmentation de la fréquentation des parcs constaté en 2017 et qui se poursuit en 2018 indique que nous participons activement et sur le long terme à l'évolution du changement des comportements des usagers en termes de mobilité.

Cette volonté de nous inscrire dans la vie quotidienne du citoyen de demain, nous pousse à améliorer sans cesse notre service et la qualité de nos prestations.

Sur le parc des Bords de Marne, l'objectif premier fut d'accroître au maximum la sécurité et le confort de nos clients, en investissant dans l'amélioration du système de vidéosurveillance, en renouvelant totalement les portails automatiques, dans la mise au norme PMR (place de stationnement et accès boutique), en renouvellement des mains courantes des quatre cages d'escaliers et en effectuant des campagnes de relamping a tous les étages.

Malgré toutes ces dispositions et notre bonne volonté, nous rencontrons toujours des difficultés, provenant de différentes sources comme, l'infrastructure qui est vieillissante, la présence intense de nuisibles (pigeons et rats) et enfin une population environnante toujours difficile.

En effet, des jeunes, les SDF et autres individus viennent boire, fumer, dealer, uriner... quotidiennement dans les escaliers et/ou devant la boutique. C'est cette même population qui vandalise aussi ponctuellement notre infrastructure, le matériel de péage ou encore les véhicules de nos clients.

En avril 2018, la caisse automatique fut vandalisée. Nous avons été contraints de remplacer la caisse automatique et de poser une protection. Cela se traduit par une charge importante sur la ligne de sinistre dans le compte de résultat du délégataire.

Enfin, avant les fêtes de fin d'année, les véhicules de certains de nos clients ont subi des effractions. Nous avons investi une nouvelle fois pour la sécurité en engageant, sur une période, un agent cynophile pendant la nuit. Par la suite, la responsable de site Madame Guillaume a exposé les problématiques énoncées ci-dessus à Monsieur Le Commissaire de Police de la Ville de Neuilly sur Marne, qui a pris en compte nos demandes. Nous lui avons transmis à cette occasion 4 badges, afin de permettre l'accès à ses brigades (BAC y compris) aux parcs de Neuilly Plaisance. Les policiers effectuent des rondes régulières et se déplacent à notre demande.

Sur le parc Lamarque et la Place Montgomery, les problématiques rencontrées sont liées au fait qu'il s'agisse de parc en enclos ou sur la voirie. Ils sont ainsi assujettis à des contraintes liées aux conditions météorologiques et notamment lorsqu'il fait très chaud, les bornes surchauffent et se mettent en sécurité.

Toujours dans l'objectif de proposer un service optimum à nos clients, nous envisageons d'effectuer plusieurs investissements, comme la mise en place d'auvents sur les escaliers du parc Bords de Marne au niveau terrasse. Une protection est envisagée également pour la borne de sortie du parc Lamarque afin de répondre à cette problématique de surchauffe en été.

Afin d'élargir notre clientèle cette fois-ci, nous envisageons d'effectuer plusieurs actions commerciales.

Enfin, nous envisageons la mise en place de panneaux publicitaires sur la terrasse du parc des Bords de Marne qui offre une position idéale pour les annonceurs car dotée d'une vue directe du quai du RER A, lui aussi aérien et à proximité.

## 6. COMPTE ANNUEL DU DELEGATAIRE



### ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2018)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) ou à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession conclus à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005) ou l'article 33 du décret du n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession conclus à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, sont venus encadrer son contenu en énumérant les « données comptables » qui doivent figurer depuis 2006 dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.  
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R 1411-7 du CGCT et I.1°.c) de l'article 33 du décret du 1<sup>er</sup> février 2016), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d) ou article 33 – II –1°.a) – du décret du 1<sup>er</sup> février 2016), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2018.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe I – g) de l'article R 1411-7 CGCT ou au paragraphe II-1°.c) de l'article 33 du décret du 1<sup>er</sup> février 2016 est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2018 (art. R 1411-7 CGCT I- e et art. 33 – II-1°.b) du décret du 1<sup>er</sup> février 2016), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT – I-f ou article 33 I-1°.d)).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h ou art. 33- II.1°.d) du décret du 1<sup>er</sup> février 2016).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et de l'article 33 de son décret d'application applicables aux contrats de concession conclus à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 10 mai 2019

Le Directeur Administratif et Financier  
Edouard RISSO



## PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Article R 1411-7 I- a et b du CGCT et article 33 du décret n°2016-86 du 01/02/2016 –1.1° a et b)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

### 1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

### 2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement<sup>1</sup> liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

---

<sup>1</sup> Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

### 3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2018 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2018, il est appliqué un pourcentage de 4,5% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2017. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

\* \*  
\*



ANNEXE 1

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas de d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

#### (a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

#### (b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

### 2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

#### (a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

#### (b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installations technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

### 3. Provisions

#### Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.



ANNEXE 2

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE  
Exercice 2018

**A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO**

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Infra Park depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe. Les moyens des sociétés Indigo Park et Infra Park comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales. Cette organisation permet aux sociétés Infra Park et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

**B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés**

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2018, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

**C. Gestion de l'Activité par les frais de structure**

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.



ANNEXE 2

3. Missions commerciales
  - Etudes de marché,
  - Prospection et animation commerciales,
  - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
  - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
  - Suivi des dossiers contentieux,
  - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
  - Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
  - Gestion des assurances (polices et sinistres).
5. Gestion de la société délégataire
  - Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
  - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
  - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
  - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
  - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
  - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
  - Relations avec les Commissaires aux comptes,
  - Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Infra Park consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque

Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement

Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement

Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation

Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.
5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Infra Park interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2018

PARC	Neully-Plaisance Bords de Marne			
EN € H.T.	Année 2017	Année 2018	2018 / 2017 en valeur	2018 / 2017 en %
Horaires parcs	37 030	45 456	8 426	22,8%
Abonnés parcs	88 189	91 288	3 100	3,5%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires	1 358	1 300	-58	-4,3%
Activités annexes	67 757	69 782	2 025	3,0%
<b>Sous Total Chiffre d'Affaires</b>	<b>194 334</b>	<b>207 826</b>	<b>13 492</b>	<b>6,9%</b>
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	1	0	-1	-100,0%
<b>Sous Total Autres Produits</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>194 335</b>	<b>207 826</b>	<b>13 491</b>	<b>6,9%</b>
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-50 076	-55 252	-5 175	10,3%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	35	-596	-630	-1814,3%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	-2 942	-2 942	
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage	-818	-4 438	-3 620	442,6%
<b>Sous Total Frais de Personnel</b>	<b>-50 860</b>	<b>-63 227</b>	<b>-12 368</b>	<b>24,3%</b>
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-4 291	-3 804	487	-11,3%
Entretien : Contrats	5 341	-1 505	-6 846	-128,2%
Electricité, Fluides	-8 044	-8 943	-900	11,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 855	-3 835	-1 980	106,7%
Location Matériel d'Exploitation				
<b>Sous Total Autres Frais d'Exploitation</b>	<b>-8 849</b>	<b>-18 087</b>	<b>-9 239</b>	<b>104,4%</b>
Actions Commerciales	-246	-505	-260	105,5%
Collecte de Fonds et Commissions	-650	-938	-288	44,4%
Frais Administratifs et Divers	-58	-6 236	-6 179	10721,1%
<b>Sous Total Frais Fonct. Adm. &amp; Commerc.</b>	<b>-954</b>	<b>-7 680</b>	<b>-6 727</b>	<b>705,4%</b>
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-60 662</b>	<b>-88 995</b>	<b>-28 333</b>	<b>46,7%</b>
Police d'Assurances	-1 172	-1 244	-72	6,1%
Sinistres	0	-10 943	-10 943	
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	-1 054	-1 119	-65	6,2%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-5 762	-4 658	1 104	-19,2%
Autres Charges et Provisions Courantes	-5 518	-3 825	1 694	-30,7%
Charges de Gros Entretien	750	-750	-1 500	-200,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 276	-4 572	-296	6,9%
Frais Généraux Siège	-13 118	-14 028	-910	6,9%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-30 150</b>	<b>-41 139</b>	<b>-10 989</b>	<b>36,4%</b>
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-30 150</b>	<b>-41 139</b>	<b>-10 989</b>	<b>36,4%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-90 811</b>	<b>-130 134</b>	<b>-39 322</b>	<b>43,3%</b>
Autres Charges Non Courantes	-7 441	0	7 441	-100,0%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-55 491	-59 590	-4 099	7,4%
Autres Provisions Non Courantes				
<b>Total Amortissements et Provisions Non Courantes</b>	<b>-62 932</b>	<b>-59 590</b>	<b>3 342</b>	<b>-5,3%</b>
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>-62 932</b>	<b>-59 590</b>	<b>3 342</b>	<b>-5,3%</b>
<b>EBIT</b>	<b>40 591</b>	<b>18 102</b>	<b>-22 489</b>	<b>-55,4%</b>
Frais Financiers	-24 114	-25 714	-1 600	6,6%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-24 114</b>	<b>-25 714</b>	<b>-1 600</b>	<b>6,6%</b>
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-24 114</b>	<b>-25 714</b>	<b>-1 600</b>	<b>6,6%</b>
<b>Résultat Net avant Impôt Parc</b>	<b>16 477</b>	<b>-7 612</b>	<b>-24 089</b>	<b>-146,2%</b>

PARC	Neuilly-Plaisance Lamarque			
EN € H.T.	Année 2017	Année 2018	2018 / 2017 en valeur	2018 / 2017 en %
Horaires parcs	65 286	68 245	2 959	4,5%
Abonnés parcs	34 036	35 782	1 746	5,1%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	0	200	200	
Sous Total Chiffre d'Affaires	99 322	104 227	4 905	4,9%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits	0	0	0	
<b>Total Produits d'Exploitation</b>	<b>99 322</b>	<b>104 227</b>	<b>4 905</b>	<b>4,9%</b>
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-9 312	-19 370	-10 059	108,0%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-22	-18	4	-18,6%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel	-9 333	-19 388	-10 055	107,7%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-863	-190	673	-78,0%
Entretien : Contrats	-1 538	7 685	9 223	-599,8%
Electricité, Fluides	-1 124	-1 188	-65	5,8%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-2 857	-2 731	126	-4,4%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-6 381	3 576	9 957	-156,0%
Actions Commerciales	-96	-92	4	-4,4%
Collecte de Fonds et Commissions	-698	-942	-244	35,0%
Frais Administratifs et Divers	-0	-0	-0	1333,3%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-794	-1 034	-240	30,3%
<b>Total Charges Directes d'Exploitation</b>	<b>-16 508</b>	<b>-16 846</b>	<b>-338</b>	<b>2,0%</b>
Police d'Assurances	-549	-627	-78	14,1%
Sinistres	-454	0	454	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	-494	-564	-70	14,1%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-3 418	-2 681	737	-21,6%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	0	0	
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 185	-2 293	-108	4,9%
Frais Généraux Siège	-6 704	-7 036	-332	5,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-13 804	-13 200	604	-4,4%
<b>Total Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>-13 804</b>	<b>-13 200</b>	<b>604</b>	<b>-4,4%</b>
<b>Total Charges d'Exploitation</b>	<b>-30 312</b>	<b>-30 046</b>	<b>266</b>	<b>-0,9%</b>
Autres Charges Non Courantes	-663	0	663	-100,0%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-8 730	-8 508	222	-2,5%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-9 393	-8 508	885	-9,4%
<b>Total Charges Non Courantes</b>	<b>-9 393</b>	<b>-8 508</b>	<b>885</b>	<b>-9,4%</b>
<b>EBIT</b>	<b>59 617</b>	<b>65 673</b>	<b>6 056</b>	<b>10,2%</b>
Frais Financiers	-1 429	-2 293	-864	60,4%
Total Frais Financiers	-1 429	-2 293	-864	60,4%
<b>Total Frais Financiers</b>	<b>-1 429</b>	<b>-2 293</b>	<b>-864</b>	<b>60,4%</b>
<b>Résultat Net avant Impôt Parc</b>	<b>58 188</b>	<b>63 380</b>	<b>5 193</b>	<b>8,9%</b>

Sur le parc des Bords de Marne les résultats financiers sont en baisse (-24 k€) malgré une progression des recettes. Cela est dû à une reprise de provisions sur les contrats effectuée en 2017 non récurrente sur 2018 ainsi qu'à une affectation un peu plus importante du personnel sur 2018 (personnel interne et intérim de remplacement) et le sinistre sur la caisse automatique d'avril 2018.

Inversement sur le parc Lamarque les résultats sont en progression (+ 5 k€) compte-tenu de l'augmentation des recettes. Nous avons affecté un peu plus de personnel sur ce parc en 2018 mais cela est compensé par une reprise de provisions effectuée sur les contrats du parc.

### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2018

#### Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Bords De Marne

	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2018	Dotations 2018	Cumul Amortissement au 31/12/2018	Valeur Nette Comptable au 31/12/2018
BIENS DE RETOUR	DROITS INCORPORELS S/CONT.CONCESS.	1 280 572	16 685	1 074 794	205 778
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	278 714	3 631	233 927	44 787
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	188 142	16 965	56 166	131 976
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	240 520	17 652	100 687	139 832
<b>Total BIENS DE RETOUR</b>		<b>1 987 948</b>	<b>54 934</b>	<b>1 465 574</b>	<b>522 374</b>
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	38 503	4 656	21 722	16 781
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	675	0	675	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 777	0	2 777	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	506	0	506	0
<b>Total BIENS DE REPRISE*</b>		<b>42 461</b>	<b>4 656</b>	<b>25 680</b>	<b>16 781</b>
<b>Total général</b>		<b>2 030 410</b>	<b>59 590</b>	<b>1 491 255</b>	<b>539 155</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

#### Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Bords De Marne

en euros H.T.	31/12/2018
Immobilisations valeur Comptable Brute	2 030 410
Immobilisations valeur comptable nette	539 155
Immobilisation en cours	64 051
<b>Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile</b>	<b>184</b>

### Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2018

#### Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Lamarque

	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2018	Dotations 2018	Cumul Amortissement au 31/12/2018	Valeur Nette Comptable au 31/12/2018
BIENS DE RETOUR	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	59 082	5 064	24 829	34 253
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	40 094	1 883	34 087	6 008
<b>Total BIENS DE RETOUR</b>		<b>99 176</b>	<b>6 947</b>	<b>58 916</b>	<b>40 261</b>
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	14 201	1 561	12 021	2 180
<b>Total BIENS DE REPRISE*</b>		<b>14 201</b>	<b>1 561</b>	<b>12 021</b>	<b>2 180</b>
<b>Total général</b>		<b>113 377</b>	<b>8 508</b>	<b>70 936</b>	<b>42 441</b>

\*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

#### Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Lamarque

en euros H.T.	31/12/2018
Immobilisations valeur Comptable Brute	113 377
Immobilisations valeur comptable nette	42 441
Immobilisation en cours	992
<b>Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile</b>	<b>0</b>

## 7.ANNEXES PARC BORDS DE MARNE

Annexe 1 - Recettes annuelles par produit – Bords de Marne

Annexe 2 - Recettes mensuelles visiteurs horaires – Bords de Marne

Annexe 3 - Fréquentation visiteurs horaires – Bords de Marne

Annexe 4 - Recettes mensuelles pré-vendus – Bords de Marne

Annexe 5 – Recettes mensuelles abonnements et locations (Brutes HT) – Bords de Marne

Annexe 6 - Recettes mensuelles abonnements et locations (Lissées TTC) – Bords de Marne

Annexe 7 - Fréquentation abonnements – Bords de Marne

Annexe 8 - Recettes mensuelles amodiations – Bords de Marne

Annexe 9 - Recettes mensuelles divers – Bords de Marne

## ANNEXE 1

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

*Recettes HT*

CUMUL	2017	2018	Ecart (%)
PREVENDUS	2 222 €	4 116 €	85,20
HORAIRES	34 807 €	41 340 €	18,77
ABONNEMENT / LOCATION	88 189 €	91 288 €	3,51
GARANTIE DE RECETTES	- €	- €	-
VOIRIE/SURFACE	- €	- €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	- €	- €	-
AMODIATIONS	1 358 €	1 300 €	-4,29
ZONES LOUEES	- €	- €	-
DIVERS	67 757 €	69 782 €	2,99
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>194 334 €</b>	<b>207 826 €</b>	<b>6,94</b>

## ANNEXE 2

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

*Recettes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	2 875 €	3 628 €	26,18
FEVRIER	2 603 €	3 597 €	38,19
MARS	3 553 €	4 078 €	14,79
AVRIL	2 560 €	3 461 €	35,19
MAI	3 088 €	3 686 €	19,36
JUIN	3 451 €	3 942 €	14,22
JUILLET	2 822 €	1 097 €	-61,14
AOUT	1 238 €	2 148 €	73,53
SEPTEMBRE	3 109 €	3 080 €	-0,93
OCTOBRE	3 381 €	2 299 €	-32,02
NOVEMBRE	3 273 €	7 619 €	132,79
DECEMBRE	2 853 €	2 705 €	-5,20
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>34 807 €</b>	<b>41 340 €</b>	<b>18,77</b>

## ANNEXE 3

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

*Recettes HT*

	2017			2018		
MOIS	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	610	2 875 €	4,71 €	833	3 628 €	4,36 €
FEVRIER	601	2 603 €	4,33 €	717	3 597 €	5,02 €
MARS	745	3 553 €	4,77 €	838	4 078 €	4,87 €
AVRIL	556	2 560 €	4,60 €	677	3 461 €	5,11 €
MAI	638	3 088 €	4,84 €	753	3 686 €	4,89 €
JUIN	715	3 451 €	4,83 €	896	3 942 €	4,40 €
JUILLET	556	2 822 €	5,08 €	645	1 097 €	1,70 €
AOUT	264	1 238 €	4,69 €	339	2 148 €	6,34 €
SEPTEMBRE	626	3 109 €	4,97 €	726	3 080 €	4,24 €
OCTOBRE	700	3 381 €	4,83 €	860	2 299 €	2,67 €
NOVEMBRE	652	3 273 €	5,02 €	920	7 619 €	8,28 €
DECEMBRE	652	2 853 €	4,38 €	737	2 705 €	3,67 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 315</b>	<b>34 807 €</b>	<b>4,76 €</b>	<b>8 941</b>	<b>41 340 €</b>	<b>4,62 €</b>

## ANNEXE 4

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

*Recettes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	233 €	394 €	69,59
FEVRIER	228 €	512 €	125,02
MARS	119 €	245 €	105,27
AVRIL	174 €	216 €	24,27
MAI	181 €	306 €	68,98
JUIN	268 €	262 €	-2,51
JUILLET	222 €	109 €	-50,66
AOUT	72 €	352 €	385,27
SEPTEMBRE	212 €	320 €	51,30
OCTOBRE	177 €	301 €	70,37
NOVEMBRE	170 €	568 €	234,25
DECEMBRE	168 €	531 €	217,15
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>2 222 €</b>	<b>4 116 €</b>	<b>85,20</b>

## ANNEXE 5

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

*Recettes Brutes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	7 387 €	11 048 €	49,56
FEVRIER	7 065 €	7 225 €	2,26
MARS	12 172 €	10 317 €	-15,23
AVRIL	10 135 €	6 197 €	-38,85
MAI	7 953 €	10 998 €	38,29
JUIN	5 830 €	6 448 €	10,61
JUILLET	4 937 €	425 €	-91,39
AOUT	5 270 €	15 056 €	185,71
SEPTEMBRE	7 688 €	10 754 €	39,88
OCTOBRE	5 550 €	679 €	-87,76
NOVEMBRE	7 103 €	7 713 €	8,59
DECEMBRE	6 327 €	6 731 €	6,39
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>87 414 €</b>	<b>93 591 €</b>	<b>7,07</b>

## ANNEXE 6

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

*Recettes lissées TTC*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	7 977 €	8 989 €	12,68
FEVRIER	8 201 €	8 844 €	7,84
MARS	9 882 €	10 390 €	5,14
AVRIL	8 776 €	8 994 €	2,49
MAI	9 361 €	9 395 €	0,36
JUIN	9 373 €	9 136 €	-2,53
JUILLET	8 847 €	3 751 €	-57,60
AOUT	7 290 €	13 518 €	85,43
SEPTEMBRE	8 440 €	15 585 €	84,65
OCTOBRE	9 010 €	2 779 €	-69,15
NOVEMBRE	9 255 €	8 785 €	-5,08
DECEMBRE	9 414 €	9 380 €	-0,36
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>105 826 €</b>	<b>109 546 €</b>	<b>3,51</b>

## ANNEXE 7

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

*Recettes lissées HT*

		2017			2018		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	184	6 648 €	36,13 €	206	7 490 €	36,36 €	
FEVRIER	189	6 834 €	36,16 €	201	7 370 €	36,67 €	
MARS	208	8 235 €	39,59 €	216	8 658 €	40,08 €	
AVRIL	207	7 313 €	35,33 €	213	7 495 €	35,19 €	
MAI	217	7 801 €	35,95 €	216	7 829 €	36,25 €	
JUIN	219	7 811 €	35,67 €	213	7 613 €	35,74 €	
JUILLET	207	7 373 €	35,62 €	205	3 126 €	15,25 €	
AOUT	174	6 075 €	34,91 €	201	11 265 €	56,05 €	
SEPTEMBRE	197	7 033 €	35,70 €	208	12 987 €	62,44 €	
OCTOBRE	208	7 508 €	36,10 €	216	2 316 €	10,72 €	
NOVEMBRE	212	7 713 €	36,38 €	222	7 321 €	32,98 €	
DECEMBRE	212	7 845 €	37,01 €	217	7 817 €	36,02 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 434</b>	<b>88 189 €</b>	<b>36,23 €</b>	<b>2 534</b>	<b>91 288 €</b>	<b>36,03 €</b>	

## ANNEXE 8

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### RECETTES MENSUELLES AMODIATION

*Recettes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	108 €	108 €	0,00
FEVRIER	108 €	108 €	0,00
MARS	108 €	108 €	0,00
AVRIL	108 €	108 €	0,00
MAI	108 €	108 €	0,00
JUIN	108 €	108 €	0,00
JUILLET	108 €	108 €	0,00
AOUT	108 €	108 €	0,00
SEPTEMBRE	108 €	108 €	0,00
OCTOBRE	108 €	108 €	0,00
NOVEMBRE	108 €	108 €	0,00
DECEMBRE	167 €	108 €	-34,99
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>1 358 €</b>	<b>1 300 €</b>	<b>-4,29</b>

## ANNEXE 9

*930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne*

### RECETTES MENSUELLES DIVERS

*Recettes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	5 465 €	5 553 €	1,61
FEVRIER	0 €	5 553 €	-
MARS	10 931 €	5 553 €	-49,20
AVRIL	7 928 €	5 553 €	-29,95
MAI	48 €	5 570 €	11437,01
JUIN	10 931 €	7 303 €	-33,19
JUILLET	5 465 €	5 553 €	1,61
AOUT	5 465 €	5 553 €	1,61
SEPTEMBRE	5 465 €	-11 107 €	-303,22
OCTOBRE	5 528 €	22 989 €	315,87
NOVEMBRE	5 465 €	5 553 €	1,61
DECEMBRE	5 064 €	6 153 €	21,50
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>67 757 €</b>	<b>69 782 €</b>	<b>2,99</b>

## 8. ANNEXES PARC LAMARQUE

Annexe 1 - Recettes annuelles par produit – Lamarque

Annexe 2 - Recettes mensuelles visiteurs horaires – Lamarque

Annexe 3 - Fréquentation visiteurs horaires – Lamarque

Annexe 4 - Recettes mensuelles pré-vendus – Lamarque

Annexe 5 – Recettes mensuelles abonnements et locations (Brutes HT) – Lamarque

Annexe 6 - Recettes mensuelles abonnements et locations (Lissées TTC) – Lamarque

Annexe 7 - Fréquentation abonnements - Lamarque

Annexe 8 - Recettes mensuelles divers - Lamarque

## ANNEXE 1

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

### RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

*Recettes HT*

	CUMUL	2017	2018	Ecart (%)
	PREVENDUS	131 €	1 030 €	687,83
	HORAIRES	65 156 €	67 216 €	3,16
	ABONNEMENT / LOCATION	34 036 €	35 782 €	5,13
	GARANTIE DE RECETTES	- €	- €	-
	VOIRIE/SURFACE	- €	- €	-
	PRESTATIONS DE SERVICES	- €	- €	-
	AMODIATIONS	- €	- €	-
	ZONES LOUEES	- €	- €	-
	DIVERS	- €	200 €	-
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 322 €</b>	<b>104 227 €</b>	<b>4,94</b>

## ANNEXE 2

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

### RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

*Recettes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	5 712 €	6 844 €	19,82
FEVRIER	4 874 €	4 922 €	0,99
MARS	6 105 €	6 094 €	-0,18
AVRIL	4 555 €	7 193 €	57,91
MAI	5 662 €	5 539 €	-2,18
JUIN	6 300 €	6 704 €	6,42
JUILLET	4 268 €	2 988 €	-29,99
AOUT	3 170 €	5 674 €	78,96
SEPTEMBRE	6 037 €	758 €	-87,44
OCTOBRE	6 250 €	5 309 €	-15,05
NOVEMBRE	6 263 €	9 941 €	58,71
DECEMBRE	5 961 €	5 251 €	-11,90
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>65 156 €</b>	<b>67 216 €</b>	<b>3,16</b>

### ANNEXE 3

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

#### FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

*Recettes HT*

	2017			2018		
MOIS	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	1 282	5 712 €	4,46 €	1 593	6 844 €	4,30 €
FEVRIER	1 223	4 874 €	3,99 €	1 289	4 922 €	3,82 €
MARS	1 584	6 105 €	3,85 €	1 665	6 094 €	3,66 €
AVRIL	1 059	4 555 €	4,30 €	1 476	7 193 €	4,87 €
MAI	1 299	5 662 €	4,36 €	1 430	5 539 €	3,87 €
JUIN	1 514	6 300 €	4,16 €	1 658	6 704 €	4,04 €
JUILLET	1 108	4 268 €	3,85 €	1 379	2 988 €	2,17 €
AOUT	544	3 170 €	5,83 €	815	5 674 €	6,96 €
SEPTEMBRE	1 453	6 037 €	4,15 €	156	758 €	4,86 €
OCTOBRE	1 541	6 250 €	4,06 €	1 638	5 309 €	3,24 €
NOVEMBRE	1 348	6 263 €	4,65 €	1 721	9 941 €	5,78 €
DECEMBRE	1 385	5 961 €	4,30 €	1 372	5 251 €	3,83 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 340</b>	<b>65 156 €</b>	<b>4,25 €</b>	<b>16 192</b>	<b>67 216 €</b>	<b>4,15 €</b>

## ANNEXE 4

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

### RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

*Recettes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	56 €	79 €	40,68
FEVRIER	0 €	38 €	-
MARS	0 €	13 €	-
AVRIL	0 €	69 €	-
MAI	0 €	76 €	-
JUIN	0 €	121 €	-
JUILLET	3 €	50 €	1796,58
AOUT	0 €	200 €	-
SEPTEMBRE	0 €	82 €	-
OCTOBRE	5 €	63 €	1098,29
NOVEMBRE	51 €	142 €	179,04
DECEMBRE	16 €	97 €	516,76
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>131 €</b>	<b>1 030 €</b>	<b>687,83</b>

## ANNEXE 5

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

### RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

*Recettes Brutes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	2 606 €	2 797 €	7,34
FEVRIER	3 313 €	2 834 €	-14,45
MARS	2 418 €	3 938 €	62,90
AVRIL	2 522 €	2 434 €	-3,52
MAI	1 780 €	3 311 €	86,04
JUIN	2 562 €	2 480 €	-3,17
JUILLET	2 477 €	233 €	-90,58
AOUT	2 483 €	6 022 €	142,52
SEPTEMBRE	5 357 €	5 999 €	12,00
OCTOBRE	2 235 €	613 €	-72,57
NOVEMBRE	3 133 €	3 822 €	21,99
DECEMBRE	2 467 €	2 593 €	5,09
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>33 352 €</b>	<b>37 078 €</b>	<b>11,17</b>

## ANNEXE 6

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

### RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

*Recettes lissées TTC*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	3 258 €	3 556 €	9,14
FEVRIER	3 476 €	3 483 €	0,20
MARS	3 676 €	4 208 €	14,46
AVRIL	3 341 €	2 972 €	-11,03
MAI	3 365 €	3 593 €	6,75
JUIN	3 446 €	3 880 €	12,60
JUILLET	3 251 €	1 660 €	-48,94
AOUT	2 551 €	4 489 €	75,97
SEPTEMBRE	3 332 €	7 039 €	111,23
OCTOBRE	3 598 €	849 €	-76,40
NOVEMBRE	3 781 €	3 236 €	-14,43
DECEMBRE	3 767 €	3 973 €	5,48
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>40 843 €</b>	<b>42 938 €</b>	<b>5,13</b>

## ANNEXE 7

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

### FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

*Recettes lissées HT*

	2017			2018		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	85	2 715 €	31,94 €	94	2 963 €	31,52 €
FEVRIER	90	2 897 €	32,19 €	94	2 903 €	30,88 €
MARS	95	3 063 €	32,25 €	97	3 506 €	36,15 €
AVRIL	88	2 784 €	31,64 €	92	2 477 €	26,92 €
MAI	89	2 805 €	31,51 €	95	2 994 €	31,52 €
JUIN	90	2 872 €	31,91 €	102	3 233 €	31,70 €
JUILLET	84	2 709 €	32,25 €	92	1 383 €	15,03 €
AOUT	73	2 126 €	29,12 €	77	3 741 €	48,59 €
SEPTEMBRE	90	2 777 €	30,86 €	102	5 866 €	57,51 €
OCTOBRE	97	2 998 €	30,91 €	108	708 €	6,55 €
NOVEMBRE	99	3 151 €	31,83 €	113	2 696 €	23,86 €
DECEMBRE	100	3 139 €	31,39 €	116	3 311 €	28,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 080</b>	<b>34 036 €</b>	<b>31,51 €</b>	<b>1 182</b>	<b>35 782 €</b>	<b>30,27 €</b>

## ANNEXE 8

*930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque*

### RECETTES MENSUELLES DIVERS

*Recettes HT*

MOIS	2017	2018	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	200 €	-
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>0 €</b>	<b>200 €</b>	<b>-</b>